



Le CCFA et le FCDE ont signé un accord en vue de la cession du contrôle de l'UTAC CERAM

// Le CCFA (Comité des Constructeurs Français d'Automobiles) annonce la signature d'un accord avec le FCDE (Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises) pour la cession d'une participation majoritaire au sein de l'UTAC. Le FCDE réalise ainsi son 8^{ème} investissement du fonds FCDE II, levé mi-2015, en investissant 20 millions d'euros en fonds propres.

// L'objectif de cette opération vise à définitivement acter l'indépendance de l'UTAC, acteur européen et international reconnu en homologation, certification et essais techniques automobiles, et à donner au groupe les moyens financiers et humains pour s'adapter aux évolutions d'une industrie automobile en profonde mutation.

Paris, le 12 décembre 2017

Le CCFA, en tant que représentant de l'ensemble des actionnaires de l'UTAC, annonce aujourd'hui la signature d'un accord en vue de la cession au FCDE de 70% du capital de l'UTAC, les actionnaires historiques restant minoritaires. Pour cette opération, qui devrait être réalisée début 2018, le FCDE fédère un tour de table de près de 50 millions d'euros, dont 20 millions d'euros apportés en fonds propres par FCDE II, 12 millions d'euros de financement mezzanine souscrits par Tikehau IM et 18 millions d'euros de lignes de financement court et moyen terme qui seront arrangées par BNP Paribas.

Créé en 1945, l'UTAC, qui dispose de deux circuits automobiles à Linas-Montlhéry (91) et Mortefontaine (60), est le service technique français en charge des essais en vue d'homologation, organisme de certification. Grâce à ses laboratoires et ses pistes, l'UTAC délivre une gamme complète d'essais techniques automobiles dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et de la fiabilité. Il est par ailleurs l'expert technique auprès des autorités françaises dans les instances européennes et internationales pour le développement des réglementations automobiles. L'entreprise a également lancé une activité/branche événementielle autour du thème de l'automobile et de formations à la gestion du risque routier et à la conduite. Employant près de 500 personnes, le groupe a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de l'ordre de 55 M€ et devrait générer une croissance de plus de 15% en 2017.

Présent en France, en Chine, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, l'UTAC propose ses services aux acteurs de l'industrie automobile, depuis la phase de développement des véhicules jusqu'à la phase d'homologation, et nourrit l'ambition d'intensifier sa stratégie d'accompagnement de ses clients dans leur développement à l'international. Disposant d'une expertise et d'un savoir-faire reconnus par ses clients et les pouvoirs publics, l'UTAC évolue sur un marché en pleine mutation, offrant des opportunités de développement multiples, notamment sur le véhicule connecté et autonome pour lequel un centre d'essais dédié est en cours de construction sur le site de Linas-Montlhéry, avec le soutien financier de Bpifrance dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

L'investissement du FCDE, auquel s'ajoutera celui des principaux managers du groupe, apporte à l'UTAC de nouveaux moyens nécessaires pour accélérer sa transformation et s'adapter à l'évolution de son marché grâce à un plan d'investissements et de recrutements ambitieux, et répondre ainsi au mieux aux futurs enjeux de l'industrie automobile. Le FCDE accompagnera également l'entreprise dans sa stratégie de développement à l'international.

Laurent Benoit, Président de l'UTAC CERAM, déclare : « Nous nous réjouissons de l'arrivée d'un investisseur institutionnel et impliqué tel que le FCDE en tant qu'actionnaire majoritaire du groupe. L'implication du FCDE à nos côtés va contribuer à la montée en puissance de l'UTAC grâce à leur solide expérience de ce type de transformation. Cette opération ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de l'UTAC, porteuse d'ambitions de développement très fortes. »

Amélie Brossier, Directrice Générale du FCDE, ajoute : « Nous sommes ravis d'accompagner l'UTAC dans sa prise d'indépendance. Depuis la fusion avec CERAM en 2012, le groupe s'est déjà beaucoup transformé. Nous allons les aider à poursuivre ce mouvement et passer un nouveau cap dans le contexte d'une industrie en pleine mutation. L'UTAC dispose d'atouts solides grâce à sa forte expertise, la qualité de ses équipes et de ses infrastructures, des clients de premier plan et sa proximité avec les pouvoirs publics, pour lui permettre un développement important dans les prochaines années. »

Christian Peugeot, Président du CCFA, indique : « Cette opération, qui a débuté en 2016, marque une volonté partagée des actionnaires de l'UTAC de définitivement acter l'indépendance de l'entité en charge des opérations en vue de l'homologation des véhicules, et cela en amont du projet de Règlement européen en cours de finalisation. Nous sommes heureux d'accueillir le FCDE comme actionnaire majoritaire. »

Contacts presse FCDE

FTI Consulting Strategic Communications
Mathilde Branlard
Tel. : 01 47 03 68 10
Courriel : fcde@fticonsulting.com

Contacts presse CCFA

CCFA
François Roudier
Tel. : 06 82 85 98 58
Courriel : f.roudier@ccfa.fr

A propos de UTAC CERAM

Le groupe UTAC CERAM témoigne d'une expertise dans tous les domaines de la mobilité : Réglementation & Homologation, Essais & Expertise en environnement, sécurité et fiabilité, Conseil & Formation, Contrôle Technique, Normalisation, Certification et Evènementiel. 500 personnes exercent leurs missions sur deux centres d'essais de Linas-Monthléry (Essonne) et Mortefontaine (Oise), mais également à l'externe en France et dans le Monde avec des filiales aux USA, en UK, en Russie et en Chine.

A propos de FCDE

Par son apport en ressources humaines et financières, le FCDE (Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises) accompagne le développement et la transformation des PME et ETI françaises à fort potentiel. Il réunit les principales institutions financières intervenant en France (bpifrance, banques, entreprises d'assurance). Le FCDE est géré par Consolidation & Développement Gestion (CDG), société de gestion indépendante agréée par l'AMF.

www.fonds-fcde.fr

Les intervenants sur l'opération :

- FCDE : Amélie Brossier, Julien Di Marco, Anne-Laure Dupont, Matthieu Casas
- Conseil juridique FCDE : Ayache Salama (Sandrine Benaroya, Myriam Khetib-Khatiri)
- Conseil M&A *buy-side* : Will Consulting (Jacques Ittah)
- Structuration fiscale : Ayache Salama (Bruno Erard, Laurent Bibaut)
- Conseil en droit public : AdDen (Nicolas Nahmias, Rachel Cattier)
- Due diligence financière : Oderis (Aurélien Vion, Nicolas Boucher)
- Due diligence stratégique : Roland Berger (Sébastien Amichi, Olivier Hanouille)
- Due diligence juridique, sociale, fiscale : Gramond & Associés (Xavier Gramond, Corinne Cousseau)
- Due diligence environnement : AECOM (Chichin Lim, Joël Ferrus)

- UTAC CERAM : Laurent Benoit (Président)
- Conseil juridique Managers : Desfilis (Guillaume Giuliani)
- Conseil financiers Managers : Banque Privée 1818 (Frédéric Balochard)
- Conseil en évaluation : NG Finance (Ghislain d'Ouinice)

- CCFA : Christian Peugeot, Gaël Bouquet
- Conseil M&A *sell-side* : Degroof Petercam Finance (Cyril Kammoun, Freddy Moland, Théodora Xu)
- Conseil juridique CCFA : Vivien & Associés (Emmanuel Chauvet, Lisa Becker)
- VDD finance : EY (Gilles Marchadier, Philippe Berteaux)

- Dette Mezzanine : Tikehau IM (Cécile Mayer-Levi, Marin Collet-Stevens)
- Conseil Mezzanine : De Pardieu Brocas Maffei (Yannick Le Gal, Jonathan Duvillard)
- Dette opérationnelle : BNP Paribas (Hervé Desbief, Amélie Rose-Andrieux)